

## **Assemblées Générales du 13 Février 2020**

### **Procès-verbal**

Le 13 Février 2020, à la Salle des Fêtes de LA CLAYETTE (71800) ont eu lieu une Assemblée Générale Extraordinaire et une Assemblée Générale Ordinaire des Membres de l'Association sur convocation de la Présidente.

Les feuilles d'émargement (annexées à l'exemplaire du P.V. archivé) ont été signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataires. Ceux-ci étaient au nombre de 188 présents ou représentés à 9 H 22 pour 353 adhérents, soit plus de la moitié comme l'exigent les statuts.

Le quorum étant atteint la séance commence à 9.22.

Elle était présidée par Eliane PLASSARD, Présidente du G.R.S. du Pays Clayettois, assistée par Daniel MONTARDE, animateur de la séance.

La Présidente annonce la venue de M. Daniel LAROCHE, Maire de LA CLAYETTE vers 10h00 et présente Mme Josette LABOURAUX, Présidente du C.O.D.E.R.S.71 qui nous fait l'honneur de sa présence et lui passe la parole. Josette LABOURIAUX a annoncé qu'elle laisserait la présidence lors de la prochaine Assemblée Générale du CODERS 71 qui aura lieu le 17 Mars à Chauffailles. Les adhérents qui souhaitent assister à cette Assemblée Générale sont priés de se faire connaître.

#### **Intervention de la Présidente du CODERS 71**

Josette LABOURIAUX confirme qu'elle ne briguera pas un autre mandat et remercie le GRS du Pays Clayettois de l'avoir invitée.

Elle félicite le Club pour sa croissance au cours des dernières années, pour le nombre de participants à l'Assemblée Générale et pour la bonne ambiance dans la salle.

Elle remercie aussi les Animatrices et Animateurs qui s'investissent tout au long de l'année pour que tout se passe bien

Elle souhaite à chacun une bonne Assemblée, des échanges riches.

Entretemps, des retardataires étant arrivés après l'ouverture de la séance, les membres présents ou représentés à 9.50 sont de 214 (113 présents et 101 représentés) pour 353 adhérents, soit plus de la moitié comme l'exigent les statuts.

Daniel Montarde annonce que le quorum est atteint et met au vote le principe de « vote à main levée » pour toutes les décisions ne concernant pas nommément des personnes.

**Le principe du vote à main levée est adopté à l'unanimité des présents**

AG

La Présidente rappelle que l'ordre du jour mentionne 2 Assemblées Générales

## Assemblée Générale Extraordinaire

Au cours de laquelle doivent être validés :

- La modification des dates de l'exercice comptable qui passera du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Juin au lieu du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre,
- La durée exceptionnelle du prochain exercice comptable du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 au 30 Juin 2021,
- La modification de la date de tenue de l'assemblée générale en octobre,
- La modification des statuts en conséquence de ce qui précède qui sont présentés sur écran (voir document en annexe)

**Les 4 propositions sont adoptées à l'unanimité des présents**

## Assemblée Générale Ordinaire

### RAPPORT MORAL 2019/2020 DE LA PRESIDENTE

Vous êtes à ce jour 353 dont 52 nouveaux, nombre stable par rapport à l'an dernier.

Les activités sont au nombre de 12 dont mémoire en Eveil cette année qui compte 2 groupes de 15 personnes alternativement 1 fois tous les 15 jours le lundi à 14H30. Cette activité connaît un beau succès mais nécessiterait 1 ou 2 animateurs de plus afin de permettre la création d'un 3<sup>e</sup> groupe. Les activités principales sont la gym avec 146 inscrits, la randonnée avec 132 inscrits, le qi gong avec 128 inscrits, suivis de l'aquagym avec 89 inscrits. Pour cette activité, nous avons un besoin impératif de nouveaux animateurs si nous voulons pérenniser l'activité qui n'en a actuellement que 6 dont deux sont indisponibles et un qui est devenu animateur fédéral donc souvent absent.

La licence sera augmentée à la rentrée de septembre de 2 euros elle passera à 44 euros pour donner suite à une augmentation de la fédération de 2 euros, sa part sera donc de 30. Euros, la partie revenant à notre association sera toujours de 14 euros par licence.

Les animateurs sont actuellement au nombre de 42, ils sont tous bénévoles, et sont l'épine dorsale du club, plusieurs d'entre eux sont animateurs dans plusieurs disciplines.

En 2019, le GRS du Pays Clayettois compte :

- 7 animateurs de plus (1 en marche nordique, 1 en tennis de table, 1 en tir à l'arc, 3 en Tai Chi (dont 1 pour animer le Qi Gong ancien cursus), 1 en Qi Gong,
- 3 animatrices perfectionnées en Activ'Gym Zen,
- 8 animateurs qui ont entamé leur cursus qui se terminera en 2020 (2 en activités gymniques, 3 en randonnée pédestre, 3 accompagnants sportifs jeux de boules)

Par ailleurs, une assurance auto-mission a été souscrite pour les déplacements des animateurs en mission pour notre association.

En ce qui concerne les locaux, suite au déménagement des activités gymniques de la croix Briand, le second étage du centre administratif a été mis gratuitement à notre disposition, ce qui nous a permis de laisser le premier étage pour les activités sportives et d'ouvrir le second pour mémoire en éveil, les jeux de société et toutes les réunions.

Nous disposons également au bureau du premier étage (fermé à clé) pour y installer le matériel informatique (ordinateur et imprimantes dont une couleur), la comptabilité et qui nous permet à la rentrée d'établir plus rapidement les licences.

Aussi, je tiens encore à remercier Mr le Maire de nous permettre par ces mises à disposition gratuites de développer d'autres activités.

En parallèle, nous continuons à louer la salle des fêtes le jeudi, pour 2 cours de gym et 2 cours de Qi Gong, ce qui nous a obligé à investir dans du matériel de gym supplémentaire mais pour un plus grand confort des pratiquants et des animatrices, la salle du centre administratif étant inconfortable au-delà de 20. Cette location permet aussi d'organiser nos festivités le jeudi sans dépense supplémentaire.

Un autre sujet sur lequel j'attire votre attention est l'organisation de séjours. Les 2 séjours « raquettes » organisés par notre association et celle de Chauffailles ont dû être annulés parce que le nombre d'inscriptions était insuffisant à la date où nous devons verser des acomptes.

Aussi, pour éviter que cela ne se reproduise, n'attendez pas la dernière minute, inscrivez-vous rapidement pour toute manifestation ou séjours, sachant qu'en cas d'annulation de votre part avant la date limite des inscriptions, vous serez remboursés.

En revanche, après la date limite :

- concernant les séjours, c'est votre assurance annulation qui fonctionnera
- concernant les manifestations, la commande aura été passée donc aucun remboursement ne sera fait.

Enfin, je souhaite remercier tous les gens du bureau avec qui j'ai travaillé de nombreuses années en particulier André depuis 2011 et Rosaline depuis 2012 qui quittent le Comité Directeur aujourd'hui, ainsi que Marie André livet qui ne se représente pas et Serge Basei et Dominique Beauchamp qui sont démissionnaires. L'an dernier nous étions 10 dont les 5 que je viens de citer, cette année, 9 personnes se présentent pour intégrer le Comité Directeur qui comptera donc 14 membres si vous votez pour eux et je vous en remercie à l'avance.

#### **Intervention de M. Daniel LAROCHE, Maire de LA CLAYETTE (qui vient d'arriver)**

M. Le Maire remarque que comme toutes les années, les membres présents sont nombreux, c'est donc qu'elle est importante sur le territoire. C'est la plus grosse association de la commune avec 350 membres, même le foot, où les adhérents sont nombreux, ne compte que 250 membres.

Il remercie les membres du Bureau pour leur action et souligne que s'il est facile d'avoir des adhérents, il n'est pas toujours facile de trouver des personnes qui s'y investissent et prennent des responsabilités dans celle-ci et certaines associations sont obligées de se mettre en sommeil faute de dirigeants. Il se félicite que la Retraite Sportive fasse rayonner la région et la commune en créant du lien social, ce qui est important dans nos régions. Il souhaite une bonne assemblée à tous avant de prendre congé.

## BILAN FINANCIER

Le résultat des comptes 2018 (en annexe) a été remis à chaque membre présent lors de son entrée dans la salle. Serge BASEI présente le bilan financier en détaillant les différents postes.

- 30 692 € pour les dépenses 2019

- 31 967 € pour les recettes 2019

Et donc un résultat positif de 1 275 €

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Daniel MONTARDE, vérificateur des comptes avec Patrick ROSSIGNOL, rend compte du contrôle effectué, en présence de Sylvie LUCHINI et Lucienne BOTTON.

Le contrôle a été fait à partir des documents remis par Serge BASEI, à savoir : le classeur des pièces comptables 2019, le journal des recettes, le journal des dépenses, le grand livre analytique, le compte de résultat et le bilan. Nous avons, Patrick et moi, fait un contrôle des pièces de façon aléatoire, contrôle qui s'est avéré très satisfaisant.

. la numérotation mise en place pour chaque pièce permet de les retrouver très facilement dans chacun des journaux.

. Les vérifications effectuées sur le journal des recettes, le journal des dépenses et le Compte de résultats n'ont pas révélé d'erreurs et les classeurs sont bien tenus.

. Les contrôles aléatoires effectués en fonction de l'importance des montants ne font pas apparaître d'écart.

. Les chiffres mentionnés sur le compte de résultats sont exacts même s'il peut y avoir certaines erreurs d'imputation.

. Certains chèques d'inscription au QI GONG ou d'adhésion n'avaient pas encore été remis à l'encaissement (environ 300€).

Daniel MONTARDE présente ensuite des axes d'amélioration pour l'année à venir :

. Déjà évoqué l'année passée, l'imputation analytique des pièces qui devrait être plus clairement indiquée et visée par le coordinateur d'activité lorsque cela concerne son activité et par un membre du Comité Directeur responsable, d'autant plus vrai pour les documents qui arrivent par courrier.

. Pour les dépenses enregistrées à l'avance Il est nécessaire de bien veiller à demander les factures définitives qui sont les vrais justificatifs soient bien agrafées avec la pièce

### **Préconisations :**

. La mise en place d'un journal de caisse clairement documenté,

. La mise en place d'une procédure de vérification des comptes

## **BUDGET PREVISIONNEL JANVIER 2020/ JUIN 2021**

La Présidente, Eliane PLASSARD, détaille poste par poste le budget prévisionnel établi sur 18 mois conformément à l'approbation portant sur la modification de la durée exceptionnelle du prochain exercice comptable, document remis à chacun à son entrée dans la salle. Celui-ci fait apparaître :

- 40 510 € de dépenses
- 40 510 € de recettes

La Présidente précise que par souci d'économie de papier, l'an prochain, les comptes seront projetés sur écran, puis envoyés -par e-mail avec le P.V. de l'A.G. pour les personnes disposant d'internet,

-par courrier pour les personnes n'ayant pas internet et seront également consultables sur le site du GRS du Pays Clayettois.

Daniel MONTARDE procède ensuite au vote concernant le rapport moral, le bilan financier 2019, le rapport des vérificateurs aux comptes et le budget prévisionnel du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 juin 2021.

**Le rapport moral 2019 est approuvé à l'unanimité des présents**

**Le bilan financier 2019 est approuvé à l'unanimité des présents**

**Le rapport des vérificateurs aux comptes est approuvé à l'unanimité des présents**

**Le budget prévisionnel du 01/01/2020 au 31/06/2021 est approuvé à l'unanimité des présents**

**Quitus est donné aux administrateurs**

Question posée par une personne de l'assemblée :

« Les vérificateurs des comptes, c'est des gens qui sont dans le bureau ? »

Daniel MONTARDE précise que les vérificateurs des comptes sont des membres de l'Assemblée qui ne font pas partie du Comité Directeur, auquel la Présidente ajoute que l'élection de nouveaux vérificateurs est prévue dans cette même séance, les anciens vérificateurs étant candidats pour intégrer le Comité Directeur.

## **COTISATION 2020/2021**

La Fédération a annoncé son souhait d'augmenter de 28 à 30€ le prélèvement sur les licences à la rentrée 2020.

Le Comité Directeur soumet au vote des présents l'augmentation de l'adhésion au Club de 42 à 44€, si cette augmentation était confirmée.

**Le montant de l'adhésion 2020/2021 est approuvé à l'unanimité.**

## **DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR L'EXERCICE PROCHAIN**

Un appel à candidature est lancé auquel ont répondu Marie Andrée LIVET, André GIRELLI et Albert LHERITIER.

*ef* **Ces candidatures sont approuvées à l'unanimité**

AG

## RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Daniel MONTARDE présente :

- Les membres démissionnaires : Serge BASEI, Dominique BEAUCHAMP, André GIRELLI
- Les membres en fin de mandat qui ne se représentent pas : Marie Andrée LIVET et Rosaline PERRIAT
- Le membre en fin de mandat qui se représente : Eliane PLASSARD
- Les nouveaux candidats pour intégrer le Comité Directeur : Michel ALLARD, Lucienne BOTTON, Dominique BRAVARD, Jean Manuel CALVO, Sylvie LUCHINI, Daniel MONTARDE, Marie Elise MONTARDE, Patrick ROSSIGNOL, Françoise THIVENT. Chacun se présente en quelques mots à l'assemblée.

Puis, il explique le déroulement du vote à bulletin secret et fait circuler les urnes à cet effet. Pendant ce temps et pendant le dépouillement des bulletins de vote sont présentés les activités et les animateurs de l'association.

Question posée par une personne de l'assemblée :

« Est-ce qu'on peut connaître nom des personnes qui restent au Comité Directeur ? »

La Présidente les présente : Monique DELORME, Anne Marie JACQUETIN, Madeleine JAMBON, Claudine WAGNER

Question posée par une personne de l'assemblée :

« Un couple a droit d'être ensemble au Comité Directeur ? »

Daniel MONTARDE précise que rien n'est prévu contre dans les statuts et comme nous sommes dans une association basée sur le volontariat, il n'y a pas d'argent distribué et donc de ce fait pas de possibilité d'enrichissement.

Après dépouillement et comptage des voix, sont élus ou réélus :

Michel ALLARD, Dominique BRAVARD, Jean Manuel CALVO, Sylvie LUCHINI, Daniel MONTARDE, Marie Elise MONTARDE, Eliane PLASSARD, Patrick ROSSIGNOL, Françoise THIVENT

Avec Monique DELORME, Anne Marie JACQUETIN, Madeleine JAMBON, Claudine WAGNER déjà membres, le nouveau Comité Directeur est donc maintenant constitué de 14 membres.

## ELECTION DU BUREAU

Le Comité Directeur se retire pour procéder à l'élection des postes de Vice-Président.e, Secrétaire, Secrétaire-Adjoint.e, Trésorier.e, Trésorier.e-Adjoint.e. A son retour dans la salle, la Présidente présente le nouveau bureau :

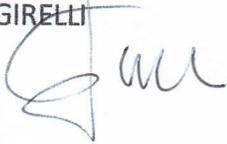
**Présidente :** Eliane PLASSARD  
**Vice-présidents :** Madeleine JAMBON et Daniel MONTARDE  
**Trésorière :** Sylvie LUCHINI  
**Trésorière Adjointe :** Lucienne BOTTON  
**Secrétaire :** Claudine WAGNER  
**Secrétaire Adjoint :** Michel ALLARD

**QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question n'est posée, la séance est levée à 11.40.

Fait en 3 exemplaires, le 22 février 2020

Le Secrétaire,  
André GIRELLI



La Présidente,  
Eliane PLASSARD

